

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

inspecteurs de l'éducation nationale Question écrite n° 71975

## Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le niveau de régime indemnitaire des personnels des inspections académiques. En effet, à grade égal, ces personnels disposent d'un régime indemnitaire bien inférieur à celui des fonctionnaires de l'administration centrale de l'éducation nationale et des autres administrations. Le maintien de ces disparités est aujourd'hui vécu comme une injustice par les personnels concernés, d'autant que la mise en place de l'ARTT ne prévoit pas de réponse précise sur ce point. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour réviser le régime indemnitaire des fonctionnaires dans un souci de plus grande équité.

## Données clés

Auteur: M. Pascal Terrasse

Circonscription : Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 71975 Rubrique : Enseignement : personnel Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 238